

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

15 MAI 2025

Le Greffier

N° d'entreprise 0429 135 621

Nom

Denier : **FERME DE L'ABBAYE D'HALLUIN - DEBILDE**

siège :

Forme légale **Société en nom collectif (SNC)**

Adresse complète du siège **Rue de Manensart 5 - 6440 Froidchapelle**

Objet de l'acte : NOMINATION

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 2 décembre 2024

Après diverses délibérations, les associés marquent leur satisfaction et le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité la nomination au poste de gérant pour une durée illimitée :

• La société BEDAWA ayant son siège social Rue du Four à Verre 1 à 6441 Erpion, représentée par Monsieur Benoit D'HALLUIN

Ce mandat est gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Benoit D'Halluin
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Venir mentionner sur la dernière page du Voir B

Au recto Nom et adresse de la personne ou des personnes
avant ou avec lesquelles la personne morale a légalisé les tiers

Ad verso Nom et adresse des associés au acte de l'acte de l'acte